

RÉACTION AU BUDGET PROVINCIAL DE 2023

**Vive déception face à un budget qui relègue l'hébergement jeunesse
communautaire au rayon des oublié-e-s**

MONTRÉAL, LE 22 MARS 2023 – Le Regroupement des Auberges du cœur du Québec (RACQ) est grandement déçu qu'aucune mesure ne vienne poursuivre le rattrapage financier des organismes en hébergement communautaire jeunesse. L'occasion était belle pour le gouvernement d'en faire davantage afin de mieux répondre aux besoins grandissants des ressources d'hébergement s'adressant aux jeunes en difficulté.

Le RACQ, qui regroupe 31 Auberges du cœur à travers la province, revendique depuis longtemps des investissements importants dans l'hébergement communautaire jeunesse, un milieu délaissé une fois de plus. En termes de financement à la mission, les Auberges du cœur restent à la traîne des ressources d'hébergements dont la mission est similaire, soit celle d'offrir des services 24/7, 365 jours par année, et ce, malgré un premier effort de rattrapage initié lors du budget provincial de 2022.

« Avec le premier geste posé lors du budget 2022, on s'attendait à voir la volonté du gouvernement à soutenir les maisons d'hébergement jeunesse communautaires se poursuivre dans le budget 2023. A-t-on été naïf? À la lecture du budget, notre déception est immense. À lui seul, le sous-financement des Auberges du cœur s'élève à 22 millions de dollars annuellement. Une somme qui leur permettrait d'être engagées pleinement dans leur mission, plutôt que de chercher à combler les manques budgétaires ou même devoir restreindre des services. Donc cette année encore, il faudra déployer d'importants efforts afin de soutenir les jeunes vivant des difficultés dont les besoins et les problèmes rencontrés se complexifient », affirme Paule Dalphond, directrice générale du Regroupement des Auberges du cœur du Québec.

Des investissements qui ne couvrent qu'une partie des besoins

Quant au Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), les 36 millions de plus annoncés sont bienvenus, mais encore bien loin de répondre aux besoins exprimés depuis plusieurs années par les organismes communautaires. Ce montant ne répond pas au besoin des organismes en santé et services sociaux, qui nommait un sous-financement à la hauteur de 370 millions de dollars annuellement, et ce, avant même la pandémie.

La longue crise sanitaire que nous avons traversée a démontré l'importance des organismes communautaires et, maintenant, le rôle primordial qu'ils jouent dans le soutien aux personnes vulnérables. Le manque d'apports financiers pour le secteur de l'hébergement communautaire jeunesse contribuera, comme lors des nombreuses années précédentes, à agrandir le fossé entre les différents types d'hébergement communautaire.

Ce manque de financement freine la capacité d'agir des organismes communautaires autonomes. À cela s'ajoute le contexte de pénurie de main-d'œuvre, la forte inflation, la crise du logement et les besoins grandissants de la population. Résultat : le personnel est épuisé et le milieu communautaire, bien qu'il reste un pilier dans sa communauté, peine à survivre.

Des sous laissés sur la table

Le RACQ questionne aussi le choix du gouvernement de garder le cap avec la baisse d'impôts annoncée lors de sa campagne électorale. Alors que plusieurs secteurs des milieux communautaires et publics ont mis en garde le gouvernement de points de rupture dans les services offerts, ce dernier n'a pas saisi l'occasion de soutenir le filet de sécurité québécois et d'améliorer les services aux populations vulnérables. Malgré le ton optimiste de cette mesure « avantageuse », la réalité est que près d'un tiers de la population reçoit des revenus sous le premier palier d'imposition. En conséquence, ces mêmes personnes qui peinent déjà à se nourrir et se loger convenablement ne verront aucune amélioration de leur situation.

Le Regroupement des Auberges du cœur du Québec

Le Regroupement des Auberges du cœur du Québec est le trait d'union d'une trentaine de maisons d'hébergement communautaires pour jeunes vivant des difficultés ou en situation d'itinérance. Les Auberges du cœur hébergent et soutiennent chaque année plus de 3 500 jeunes âgé·e·s entre 12 et 35 ans et doivent en refuser autant, généralement faute de places. Au total, l'ensemble des Auberges du cœur offre plus de 350 places en maison d'hébergement et, plus de 200 autres places en appartements supervisés ou logements sociaux. C'est aussi près de 500 travailleur·euse·s qui gravitent autour de ces jeunes. Ces chiffres ne reflètent qu'une partie des besoins des jeunes pour le type d'hébergement et de soutien que nous offrons considérant les territoires où de telles ressources sont inexistantes.

Visitez <https://www.aubergesducoeur.org/>

-30-

Renseignements :

Paule Dalphond

Tél. : 514 523-8559, poste 202

Cell. : 450-750-2929

Courriel : paule.dalphond@aubergesducoeur.org